

« Une activité agricole correspond à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique animal ou végétal »



Votre activité dépend-elle de la Chambre d'Agriculture ?

TYPE D'ACTIVITE	Chambre Compétente	Régime social	Régime fiscal
Elevage d'animaux domestiques ou de bétail avec maîtrise du cycle de production	C.A	MSA	B.A
Production végétale (fourragère – céréalière – maraichère – arboriculture, viticulture, horticulture, pépinière) avec maîtrise du cycle de production	C.A	MSA	B.A
Loueur de foncier	C.A si déclaration simultanément de cessation	MSA	Revenu Foncier
Activité dans le prolongement de l'exploitation (transformation de produits issus de la ferme...)	C.A	MSA	B.I.C
Vente d'électricité dans la prolongation de l'activité agricole	C.C.I (pour les individuel) – C.A (pour les société)	URSSAF	B.I.C
Entreprise de Travaux Agricoles	C.C.I	MSA	B.I.C
Entreprise de jardins espaces verts, paysagistes	C.C.I	MSA	B.I.C
Tourisme rural	C.A (ayant pour support de l'exploitation agricole) – C.C.I	MSA	B.I.C
Sylviculture (propriétaire forestier exploitant)	C.A	MSA	B.I.C
Exploitant Forestier (achat – revente de coupes)	C.C.I	URSSAF	B.I.C
Cueillette sauvage	C.C.I	MSA	B.I.C

C.A : Chambre d'Agriculture
Bourg les Valence
04.75.82.40.00

C.C.I : Chambre des Commerces et de l'industrie
Valence
04.75.75.70.00

M.S.A : Mutualité Sociale Agricole
Valence
04.75.75.68.68

Pour les activités liées aux équins et asines, veuillez consulter notre service « accompagnement aux formalités des entreprises »



Ma démarche rentre dans quel cadre?

MODIFICATION

- l'ouverture d'un nouvel établissement agricole dans une entreprise existante (j'ai déjà un numéro SIREN actif en nom propre);
- la modification du nom, du nom d'usage, du prénom;
- le transfert de l'exploitation;
- la modification du domicile personnel
- la modification de nationalité
- le changement d'adresse suite à la numérotation des voies;
- l'ajout d'un nom commercial;
- un arrêt d'activité avec conservation de parcelle de subsistance ou de stock.

CESSATION

- L'arrêt d'activité inclut l'absence de surface de subsistance, aucun stock et aucun paiement à percevoir après l'arrêt d'activité.
- **APRES CETTE FORMALITE, MON SIRET EST RADIE: IL EST INACTIF**

CREATION

- Je n'ai jamais eu de numéro SIRET en nom propre
- J'ai déjà eu un numéro SIRET en nom propre, qui est inactif à ce jour

Des choix juridiques, fiscaux et sociaux importants à ne pas négliger

- 3 POSSIBILITES DE REGIMES D'IMPOSITION: MICRO-BA – FORFAIT REEL OU SIMPLIFIE
- LE REGIME FISCAL DEPEND DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRE
- 2 REGIMES DE TVA: LE REMBOURSEMENT FORFAITAIRE OU LE REGIME SIMPLIFIE AGRICOLE
- Pour davantage de renseignements:
 - I:\1- Bureautique\02_Services_Publics_Programmes\0204_CFE\26\COMMUNICATION\REGIME SOCIAUX ET FISCAUX.pptx

fiscal



- 3 STATUTS SOCIAUX EXISTENT: SUIVI PARCELLAIRE – COTISANT SOLIDAIRE – CHEF D'EXPLOITATION
- DEFINI PAR LA MSA EN FONCTION DE VOS SURFACES ET PRODUCTIONS, DE VOTRE ACTIVITE ET DU NOMBRE D'HEURES POTENTIEL DE TRAVAIL
- Pour davantage de renseignements: rapprochez-vous de la MSA ou du service P.A.I de la Chambre d'Agriculture de la Drôme

social



- Entreprise individuelle;
- Société: GAEC / SCEA / EARL / Etc ...
Pensez à vous rapprocher d'un juriste ou d'un notaire;
- Pour davantage de renseignements
- I:\1- Bureautique\02_Services_Publics_Programmes\0204_CFE\26\COMMUNICATION\REGIME SOCIAUX ET FISCAUX.pptx

juridique



Pensez-y: la Chambre d'Agriculture de la Drôme vous propose de nombreuses formations sur ces thématiques

<https://extranet-drome.chambres-agriculture.fr/formations/>

Renseignements et inscription auprès de Isabelle DEBERNARDI au 04 27 24 01 58

POUR VOUS AIDER DANS CES CHOIX, ON VOUS ACCOMPAGNE



Lors d'une création: le Point Accueil Installation vous accompagne dans vos 1^{er} démarches

Contact: Nadège MONTEIL
04.27.24.01.86

@:

<https://extranet-drome.chambres-agriculture.fr/installation-transmission/sinstaller-en-agriculture/sinformer-au-point-accueil-installation/>



Lors d'une cessation: le Point Accueil Transmission vous accompagne pour anticiper votre départ en retraite et la transmission de votre exploitation

Contact: Nathalie GAY
04.27.24.01.61

@:

<https://extranet-drome.chambres-agriculture.fr/installation-transmission/transmettre-son-exploitation/se-preparer-a-transmettre/>

Le service entreprise vous accompagne dans le chiffrage de votre projet
Contact: Nathalie GAY au 04.27.24.01.61



Je réalise ma formalité sur le Guichet Unique Electronique de Formalités d'Entreprise

1^{er} étape: je me rends sur le site internet Guichet Unique des Entreprises <https://procedures.inpi.fr/?/> Je privilégie l'utilisation d'un ordinateur plutôt que d'un téléphone portable.

2^{ème} étape: je crée un compte ou je me connecte si cela est déjà fait;

3^{ème} étape: je sélectionne la démarche que je souhaite réaliser;

4^{ème} étape: je commence ma démarche. Je prends le temps de répondre correctement aux questions, **cela induit d'avoir réfléchi au préalable notamment pour les choix fiscaux.** Ma démarche peut être interrompue et reprise à n'importe quel moment.

5^{ème} étape: ma démarche est finie, ma déclaration est alors transmise aux organismes concernés tels que la MSA pour l'affiliation, le service des impôts, l'INSEE pour le numéro SIREN et SIRET, l'EDE selon l'activité de mon entreprise.

Je compte environ 1h30 pour la démarche.

Pour tout dysfonctionnement relevant du site internet, je peux contacter l'INPI au

01 56 65 89 98



La formalité sur le Guichet Unique vous semble compliquée: on vous accompagne!

Notre service Accompagnement aux Formalités des Entreprises vous accompagne dans vos formalités de CREATION – MODIFICATION – CESSATION sur rendez-vous téléphonique:

CESSATION	MODIFICATION	CREATION
55€ T.T.C	65€ T.T.C	80€ T.T.C

@ : [mettre lien communication sur les accompagnement]

Attention: nous accompagnons uniquement les entreprises individuelles

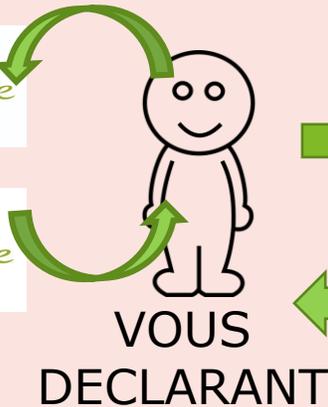
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre permanence du mardi au jeudi, de 9h00 à 12h15 au 04.75.82.40.00.



En résumé

PAI S'installer en agriculture
POINT ACCUEIL INSTALLATION
DRÔME

PAT Transmettre en agriculture
Drôme



Déclaration
des
informations



MSA

Information
validée –
Attribution
statut social

INSEE
Répertoire des
entreprises

Attribution d'un
numéro SIREN/ d'un
numéro SIRET et d'un
code APE

ORGANISMES
DESTINATAIRES
Services des Impôts
Etablissement
Départemental de
l'Élevage (EDE) -
Douanes

Greffe
(attribution d'un
extrait K-BIS) –
uniquement pour
les SOCIETES

Registre
National des
Entreprises
(RNE)



**Attention: selon le
type de démarches,
prévoir des formalités
supplémentaires**

